



FICHE CAPITALISATION :

La Masterclass citoyenne : séance développement économique

✓ Le développement économique : Créer de la valeur sur le territoire

Le développement économique se définit comme la facilitation de la création de richesses sur un territoire par le levier de l'action publique et la mobilisation du privé. Il vise à permettre la production de valeur par les forces d'un territoire et ainsi faire bénéficier la richesse créée pour le territoire et ses habitants.

✓ Les acteurs du développement économique.

La région

La région est chargée d'élaborer un schéma stratégique permettant de piloter le développement économique à son échelle et de le décliner avec les autres acteurs du territoire (chambres consulaires, EPCI, entreprises). Elle est chef de fil du développement économique sur le territoire et est la seule collectivité habilitée à distribuer des aides directes aux entreprises.

Le schéma stratégique s'appelle un Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE-II). Il a été adopté par la région Hauts-de-France le 30 mars 2017.

La Caisse des dépôts

La banque des collectivités propose des programmes d'appui à l'action des collectivités locales et de l'Etat et au service de l'intérêt général et du développement économique. Elle



peut investir sur du long terme et concourir au développement des entreprises. La caisse des dépôts finance notamment dans les quartiers les postes Citéslab.

L'Etat et l'Agence France Entrepreneur

L'Etat, qui a laissé la position de chef de fil du développement économique territorial aux régions s'est doté d'une Agence, l'AFE, pour promouvoir la création d'activité et l'entrepreneuriat, notamment dans les quartiers.

Sur les quartiers, il est à l'initiative de la Charte entreprises et quartiers qui permet pour de grandes entreprises de prendre des engagements pour les quartiers Politique de la ville sur différents domaines (l'emploi, l'éducation et les stages, le parrainage).

Les intercommunalités

Les intercommunalités sont dotées de la compétence développement économique pour organiser sur leur territoire, le développement économique, en cohérence avec le schéma établi par la région. Elles peuvent gérer les parcs d'activités, la veille économique ou encore l'immobilier d'entreprise.

Les chambres consulaires

Les chambres du commerce et de l'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat et chambres d'agriculture sont des établissements publics qui sont chargés de représenter les intérêts des entreprises. Elles leur apportent un soutien dans la gestion ou la veille économique et participent à l'animation du développement économique au niveau local.

Les entreprises et leurs groupements

Les entreprises et leurs groupements agissent sur le développement économique par leur implantation locale et les liens qu'elles peuvent nouer avec leur environnement territorial. Par le biais de leur coopération et de l'embauche locale, elles peuvent être moteurs dans la mise en place d'un écosystème vertueux sur un territoire. Les entreprises sont aussi bien des entrepreneurs individuels, artisans (les TPE), que des entreprises avec quelques salariés (les PME), jusqu'au grands groupes de plus de 500 salariés.

Les opérateurs

Les opérateurs correspondent à toutes les structures d'accompagnement des entreprises sur le plan financier ou humain qui vont permettre l'émergence de projet, la création de nouvelles activités, l'investissement et la consolidation des entreprises du territoire. On peut citer par exemple les BGE, NFID, Nord actif ou encore l'ADIE.

✓ Le développement économique dans les quartiers :

Plusieurs actions sont menées sur le développement économique des quartiers. Afin d'identifier le panel des actions de développement économique, nous proposons une lecture de parcours de l'esprit d'initiative jusqu'à l'implantation de l'entreprise :

Initiatives et création

Il s'agit de l'ensemble des actions qui vont concourir à la promotion des projets et de l'entrepreneuriat.

- *L'esprit d'entreprendre*

L'esprit d'initiative et d'entreprendre consiste à promouvoir le portage et la gestion de projet pour développer les capacités citoyennes à l'émergence de projets. Il s'agit par exemple de faire porter un projet par un groupe de jeunes qui auront à charge la gestion complète du projet : de son idée à la réalisation, de la production d'un produit ou d'un service à sa vente et à la gestion des coûts. Des actions sont ainsi menées dans les collèges, lycées ou centres sociaux pour promouvoir très tôt cet esprit à créer des activités. Elles permettent de développer la confiance et auront des retombées en terme de vie associative ou d'entrepreneuriat sur du moyen ou long terme.

- *La détection*

Il s'agit d'identifier le potentiel porteur de projet et de l'orienter vers la bonne structure. En effet, la détection des porteurs est primordiale pour que la personne ayant une idée puisse aller jusqu'à la création (ou le retour vers l'emploi) sans tomber dans les pièges que peuvent tendre la création d'activité et lever les barrières qui peuvent émerger.

- *L'accompagnement à la création*

Une fois le porteur de projet identifié, des opérateurs proposent un panel de services permettant au créateur de bénéficier d'accompagnement pour la réussite de son projet.

Sur le projet : du business plan à l'identification d'un réseau de fournisseurs et de clients, l'aide sur le projet permettra au créateur de consolider son projet d'entreprise.

Sur les financements (Aides directes ou prêts) : les aides et prêts vont permettre de lever des fonds pour investir et de donner de la trésorerie permettant d'amorcer le projet du créateur.

Sur l'immobilier : Les collectivités vont mettre en place des pépinières d'entreprises ou des incubateurs pour permettre aux entrepreneurs de lancer des activités à moindre coût sur les premières années de la création.

L'immobilier / le foncier

- *Les pépinières* : Elles permettent aux jeunes créateurs de bénéficier de surfaces de bureau ou d'atelier afin de lancer leurs activités sur les premières années suivant la création de l'entreprises. Dans le Nord, elles sont souvent nommées « Ruches d'entreprises »
- *Les hôtels d'entreprises* : Ils permettent d'accueillir dans un immeuble plusieurs entreprises qui vont pouvoir bénéficier de services annexes. Regrouper les entreprises permet également de travailler sur les synergies et les liens qu'elles vont pouvoir tisser entre elles.
- *Les Parcs d'activités* : Les EPCI mettent en place des parcs d'activités qui vont permettre de regrouper de grandes entreprises ou des entrepôts, ateliers ou usines d'une taille plus importante. La collectivité peut ensuite agir sur la connexion du parc d'activité avec les quartiers environnants, que ce soit sur l'accès et les transports ou les services proposés aux entreprises.
- *Les sites d'excellence* : ils permettent à un territoire de se doter d'une image d'excellence grâce à l'implantation d'entreprises et de centre de recherche (en lien avec les écoles et universités) dans un domaine particulier tout en faisant rayonner son action au-delà de son territoire. Le site d'excellence peut comprendre des pépinières ou des hôtels d'entreprises et visent à permettre la synergie des acteurs présents sur le site.

D'autres domaines : les commerces, le marketing territorial, le tourisme, l'économie sociale et solidaire...

Le développement économique fait appel à d'autres leviers comme la promotion du commerce ou du tourisme local et il est également pour les collectivités tournées vers la promotion du territoire (le marketing) ou la veille du territoire.

Pour la Politique de la ville l'enjeu est de pouvoir placer le quartier prioritaire dans l'ensemble de cette politique stratégique, soit en développant les activités économiques dans le quartier, soit en faisant bénéficier les quartiers des retombées en termes de richesses créées ou d'emplois.



Les apports de la séance



Qu'avez-vous retenu de la présentation réalisée ?

- ✓ Quelles questions ont retenu votre attention et quelles réponses ont été apportées ?
- *Sur les rôles des différents acteurs :*

- *Sur les enjeux de développement économique relatifs à votre quartier :*



La Masterclass citoyenne : séance développement économique

- *Sur le rôle des citoyens et plus particulièrement des conseils citoyens :*

- *Autres points :*